BASSIN VERSANT
DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le 22/05/2026
ID : 083-200046795-20260519-DELIB_582026-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU VAR
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU 19 mai 2026 À 14H30

Date de la convocation : 12 mai 2026

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 15
Présents : 14
Pouvoirs : 0
Absents excusés : 1
Nombre des voix du S.M.B.V.G : 21

MEMBRES	VOIX
Métropole Toulon Provence Méditerranée	7
Communauté de communes Vallée du Gapeau	5
Communauté de communes Méditerranée Porte des Maures	4
Communauté de communes Cœur du var	3
Communauté d'agglomération Sud Sainte Baume	1
Communauté d'agglomération Provence Verte	1
Total	21

L'an deux mille vingt-six, le dix neuf mai, à quatorze heures trente, les délégués désignés par les E.P.C.I. membres, se sont réunis salle du Conseil à Pierrefeu du Var, sur convocation qui leur a été adressée le douze mai deux mille vingt-six par le Président du Syndicat Mixte.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Messieurs Patrick MARTINELLI – CCMPM
Philippe LAURERI – CCVG
Jean-Martin GUISIANO – CAPV
Jean-Pierre ROUX – CCCV
Fernand BRUN – CCCV
Christophe CORTES – CCCV
Philippe KAUPP – CCMPM
Bruno AYCARD – CCVG
Jérémie FABRE – CCVG
Franck CHAUVET – MTPM
Fabrice WERBER – MTPM
Daniel PEROTTO – CCVG
Alexis COLLET – CCVG
Roger ANOT – CCVG (suppléant de Monsieur Bruno Aycard)
Pascal SUMIAN – (DGS CCCV)
Eric MEYNARD – (DGS mairie de Pierrefeu-du-Var et consultant administratif au SMBVG)
Madame Laurence MENICHINI – CASSB

Absents excusés :
Monsieur Jean-Pierre RIZZO – CCMPM

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Jérémie FABRE

BASSIN VERSANT
DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le 22/05/2026
ID : 083-200046795-20260519-DELIB_582026-DE

N°58-2026 DESIGNATION D'UN MEMBRE DELEGUE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE DELEGUE SUPPLEANT POUR REPRESENTER LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU AU SEIN DU COMITE DE PILOTAGE DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS) DE LA METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

VU l'article L.2121- 33 du CGCT

VU l'article L.2122-25 du CGCT

VU le courrier du Président de la Métropole TPM en date du 22 décembre 2025

Le Président expose,

La Métropole est un territoire exposé aux risques majeurs.

Le Conseil Métropolitain du 30 avril 2025 a approuvé l'élaboration du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) afin de répondre aux nouvelles obligations aujourd'hui fixées par la loi Matras.
Le PICS organise la solidarité et la réponse intercommunale au profit de toutes les communes membres face aux situations de crise. Il a pour objectif l'expertise, l'appui, l'accompagnement ou la coordination réalisés par la Métropole au profit des communes en matière de planification ou lors des crises.

Il est demandé de désigner deux représentants (un titulaire et un suppléant) du Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau pour le représenter au sein du Comité de pilotage du plan intercommunal de sauvegarde de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Considérant qu'il appartient au Conseil Syndical de désigner des membres délégués pour représenter le syndicat au sein des organismes extérieurs.

Considérant que la désignation des délégués représentants le Syndicat Mixte est faite au scrutin secret, sauf si le conseil syndical décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Il est demandé de :
(DECIDER de ne pas avoir recours au scrutin secret conformément à l'article L 2121-21 du CGCT)

M. le Président demande s'il y a des candidats.

Candidats :

- Titulaire : Monsieur Franck CHAUVET
- Suppléant : Monsieur Fabrice WERBER

BASSIN VERSANT
DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le 22/05/2026
ID : 083-200046795-20260519-DELIB_582026-DE

LE COMITÉ SYNDICAL,
Après avoir délibéré,
A L'UNANIMITE : 20 voix

DESIGNE Monsieur Franck CHAUVET délégué titulaire et Monsieur Fabrice WERBER délégué suppléant pour représenter le syndicat mixte du bassin versant du Gapeau au sein du comité de pilotage du plan intercommunal de sauvegarde (PICS) de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

Fait à PIERREFEU-DU-VAR et délibéré en séance les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme,
LE PRÉSIDENT
DU SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU GAPEAU
Patrick MARTINELLI

Syndicat Mixte Bassin Versant du Gapeau (VAR)